

Paris le 08/06/2018,

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES CHAÎNES THÉMATIQUES PAYANTES : PARTENAIRES INCONTOURNABLES DE L'ANIMATION FRANÇAISE

A l'occasion de la 42^{ème} édition du mondialement renommé [Festival du film d'animation d'Annecy](#) et du [Marché international du film d'animation](#), l'Association des Chaînes Conventionnées éditrices de Services souhaite rappeler quelques chiffres clés et annoncer plusieurs productions et diffusions à venir.

DES ACTEURS QUI INVESTISSENT.

Selon les chiffres du CNC, l'**investissement des chaînes thématiques payantes** - hors la chaîne Canal+ mais comprenant les chaînes thématiques du groupe Canal - dans la production audiovisuelle aidée **atteint plus de 440 M€ depuis 2007** dont **38,4 M€ en 2017**.

Elles ont investi **71,3 M€ dans la production audiovisuelle de programmes d'animation depuis 2007** dont **7 M€ en 2017**.

Elles ont commandé **1575 heures de programmes d'animation depuis 2007**, des investissements et des niveaux de commandes qui sont très supérieurs à ceux des chaînes de la TNT privée gratuite (CNC).

Toujours d'après le bilan de la production audiovisuelle aidée, l'apport horaire des chaînes thématiques payantes en tant que premier diffuseur s'élève à 101,5 K€ (+5,4%) et le coût horaire des programmes qu'elles initient atteint 667,1 K€ (+24,8%).

Dans la perspective des grandes réformes annoncées pour 2019, conscients de la nécessité absolue de ne pas déstabiliser notre production audiovisuelle d'animation mondialement renommée, les chaînes thématiques payantes souhaitent résolument maintenir leurs niveaux d'investissement à l'avenir. Pour ce faire, pour qu'elles soient en mesure de continuer à investir fortement comme c'est le cas aujourd'hui dans la production audiovisuelle et dans l'animation en particulier, la modernisation du cadre réglementaire des éditeurs non hertziens, en adaptant leurs obligations à leur économie, à leurs spécificités, aux nouvelles pratiques et usages numériques est une véritable urgence. Elle permettra d'investir dans les programmes et les services, et de gagner en souplesse, pour répondre aux nouvelles attentes, dans un univers de plus en plus concurrentiel.

DES CO-PRODUCTEURS AUDACIEUX QUI INITIENT EN TANT QUE 1^{er} DIFFUSEUR, AVEC TALENT.

Les productions initiées par ces chaînes, en cours et en diffusion à venir témoignent de leur capacité à coproduire des programmes pour la jeunesse différents, et de qualité.



Gigantosaurus

Après *Mère et Fille saison 4* (coproduction Disney/ Yaka/ J2F) lancé depuis avril 2017 sur Disney Channel, *Like Me saison 2* (coproduction Disney R-Lines) et *Léna Rêve d'Etoile* (pré-achat Disney/ Cottonwood), le groupe Disney est notamment à l'origine, pour ce qui est de diffusions à venir, de *Sadie Sparks* (CyberGroup/ Studios Disney Channel), de *Miraculous Lady Bug saison 2* (Zagtoon/ Method Animation Disney Channel), de *Gigantosaurus* (CyberGroup/ Studios Disney Channel), et de *Psammy et Nous* (Method Animation / Disney Channel).

Après la série *Kaeloo saison 3* (Cube/ TeleTOON+), *Angelo la débrouille saison 4* (TEAMTO/ TeleTOON+), *Les crumpets saison 3 et 4* (4.21 Productions/ TeleTOON +), ou *La cabane à histoires saison 2* (Dandeloo/ Piwi+) le pôle jeunesse du groupe Canal proposera dans les mois qui viennent plusieurs séries dont ses chaînes sont à l'origine, avec leurs partenaires producteurs. C'est le cas d'*Arthur et les enfants de la table ronde* (Blue Spirit/ TeleTOON+), de *Gribouille saison 2* (Moving Puppet/ Osibo/ Piwi+), ou *Livre de la jungle saison 3* (Ellipsanime / DQ/ Piwi+) notamment.

Après *Sonic Boom saison 2* (Canal J-Gulli/ Technicolor Animation productions), c'est aussi le cas du groupe Lagardère qui diffusera également plusieurs séries initiées par ses chaînes comme *Arthur et les Minimoys* (Storia TV/ Tiji/ Gulli), *Lilybuds* (Zodiak Kids Studio/FTV /Tiji), *Squish* (Cottonwood Media/ Canal J/ Gulli), sans oublier *Apollon et les drôles de petites bêtes* (Method Animation/ FTV/ Tiji).

Leurs créations traduisent aussi le choix qui a été celui des chaînes thématiques payantes : coproduire des programmes adaptés de la littérature française.

Après *Titeuf saison 4* (Canal J/ GO-N Productions), et *Ariol saison 2* adapté des livres d'E. Guibert et M. Botavant (Piwi+/ Folimages), c'est le cas de *Tom Tom et Nana* (Bayard/ TeleTOON+), de *Sardine de l'espace*, d'après la BD de Joann Sfar, Emmanuel Guibert et Mathieu Sapin, d'*Emma, Oscar et Hoo* (Normaal / Piwi+) adapté des albums créés par Théo Marcousin et Michaël Dudok De Wit, de *La Cabane à histoires saison 2* (Piwi+/ Dandeloo) qui met en scène une bande d'enfants qui se retrouvent dans une cabane pour partager des histoires inspirées de la littérature enfantine de *Non-Non* une adaptation pour Piwi + (Autour de minuit) des albums éponymes de Magali Le Huche dont la diffusion est à venir. C'est également le cas de la série télévisée d'animation franco-britannique *Les Pyjamasques saison 3* produite par Frog Box/Disney Channel à partir de la série de livres de Romuald Racioppo, mais aussi du *Grand méchant renard et autres contes* adapté des livres de B. Renner (TéléTOON+/Folivari) ainsi que des *Légendaires* (Technicolor Animation Production/TF1/Canal J).

DES CHAINES QUI EXPORTENT ET S'ADAPTENT AUX NOUVELLES ATTENTES EN TERMES D'USAGE.

Elles démontrent leur aptitude à développer avec les producteurs des programmes qui s'exportent.



Paf le chien

Du côté du groupe Canal, c'est le cas de *Paf le chien* (Superprod/ TeleTOON+), de *Moi, Elvis Riboldi* (Watch Next Media/ Peekaboo/ TeleTOON+), de *Molang* (Millimages/ Piwi+) qui a reçu le prix export pour la série d'animation de la Procirep le 26 mars 2018. Elle a été vendue dans 190 pays à ce jour et atteint des records d'audience notamment sur Disney Junior aux Etats-Unis, sur Cartoonito en Angleterre et sur la RAI en Italie. Mais on peut également la voir sur BBC Kids Canada, Canal+ Afrique, Disney Japan, Disney Latin America...). La série *Mon chevalier et moi* (Teamto/ TeleTOON+) a quant à elle, en plus de s'exporter sur Cartoon Network US notamment, reçu de nombreux prix, celui du festival d'animation Voix d'Etoiles en 2016, celui des EMIL Awards (Allemagne), de la meilleure série d'animation au Chicago International Children Film Festival. Quant à *La cabane à histoires* c'est le programme lauréat de la catégorie Preschool des Emmy Kids Awards, qui est diffusée au Portugal, au

Mexique, au Canada, en Chine, au Brésil, en République Tchèque, en Corée du Sud, en Espagne, en Norvège, en Islande, en Finlande, en Suisse... etc

Du côté du groupe Disney, ce sont *Les Pyjamasques* (Disney/ Entertainment One/ Frog Box/ TeamTO) qui remportent le plus de succès. Le format de *Mère et Fille* (Disney Channel) a quant à lui été vendu au Québec et le programme a été diffusé par Disney en Allemagne, Italie, Russie, Benelux et en Amérique Latine. Le format de *Like Me* s'est quant à lui vendu en Italie, et en Allemagne notamment.

Sans oublier *Les Légendaires* (Technicolor Animation Production/TF1/Canal J) qui se sont déjà vendus en Israël, Russie, Belgique, Suède, Canada, Nouvelle-Zélande. La série arrivera bientôt aux USA, en Italie, au Portugal, en Finlande...



Squish

Les chaînes thématiques payantes se risquent également à aborder des thèmes originaux, à opter pour des formats, des angles différents, à tenter une écriture. Elles sont un véritable laboratoire, un lieu d'expérimentation, avec des programmes comme *Squish* (Cottonwood Media/ Canal J/ Gulli) dont les vedettes sont des bactéries et autres protozoaires, comme *Grosha & Mr B.* (La station Animation/ TeleTOON+) qui met en scène deux chats enquêteurs très spéciaux, comme *Runes*

(Les armateurs/ TeleTOON+) qui mêle aventures fantastiques et mythologie autour d'un personnage historique : Guillaume, 12 ans, futur roi d'Angleterre, comme *Mush-Mush et les Champotes* (La cabane Prod/ Thuristar/ Piwi+) qui plonge au cœur d'une communauté de champignons, le Champays, comme *Bestioles Motel*, une série Disney/ Je suis bien content, comme *Furry Wheels* (Disney/Gaumont animation), ou comme *Zip Zip* (Disney Go-N).

Elles savent créer l'événement et innover en proposant des nouveaux services, pensés pour le jeune public. Elles sont un lieu d'innovation, de liberté et de créativité. Après l'émission *Disney Channel Talents* qui a été accompagnée par des contenus ad-hoc sur Instagram, Snapchat, l'application Disney Channel, et sur Facebook, après la série *Mère et Fille* (coproduction Disney/ Yaka/ J2F) qui a également été complétée par des contenus créés spécifiquement pour Instagram et Snapchat, le programme *Like Me : la fête interdite* (production R-Lines Production) verra son contenu enrichi grâce à des vidéos spécifiquement tournées pour Youtube, pour Instagram et pour l'application Disney Channel afin de partager avec les spectateurs des éléments inédits autour de l'intrigue principale du programme. Après la série *Petit Poilu* (Dupuis audiovisuel/ Piwi+) accompagnée d'un dispositif digital et pédagogique, et tandis que la série *Gribouille saison 2* pour Piwi+ faisait l'objet d'un mini site dédié avec un module jeux, la diffusion de *Molang saison 3* en production (Millimages) est associée à une application dédiée à *Molang et Piu Piu*.

Pour Richard Lenormand, Président de l'ACCeS, « *Ce qui se sait c'est l'incroyable vitalité de l'animation française, sa qualité aussi. Le SPFA se réjouissait récemment des dépenses effectuées en France en matière d'animation, près de 225 M€. C'est historique ! Il notait également la progression des financements étrangers et des performances à l'exportation qui ont fait grand bruit et elles le méritent. Ce qui se sait moins c'est le rôle absolument essentiel joué par les chaînes thématiques payantes jeunesse qui, par passion développent avec les producteurs des séries de grand talent qui s'exportent et récoltent de nombreux prix, en plus d'attirer un public de plus en plus nombreux sur tous les supports* ».

A propos de l'ACCeS :

Créée en 1997, l'« Association des Chaînes Conventionnées éditrices de Services » (ACCeS) regroupe aujourd'hui 34 chaînes établies en France, qui ont conclu une convention avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel pour une diffusion par le câble, le satellite et l'ADSL, par voie hertzienne terrestre en mode numérique, ou par un autre réseau de communication électronique sur le territoire français.

Besoin d'une information sur l'ACCeS ou bien sur ses membres :



www.acces.tv



[@acces](https://twitter.com/acces)

Contacts :

Muriel Guidoni-Deregnaucourt - E-mail : mguidoni@acces.tv / Tél : 0147042409 / Port : 0676420666

Maud Aumis - Email : mam.agency.2015@gmail.com / Port : 0614192266